



C'est vous qui le dites

Le CFPL (Conseil de Formation pour les Centres PMS libres) programme et organise les formations continuées pour les équipes des Centres PMS libres sur base du travail de l'équipe du COF (Conseil pour l'Organisation des Formations).

Il nous a semblé intéressant de donner la parole aux formateurs sur leur expérience en la matière.

C'est Jean-Luc Brigode, un des intervenants majeurs dans la formation « Pour mieux faire connaissance avec l'enseignement secondaire en pleine évolution ! » qui inaugure la rubrique.

Jean-Luc Brigode travaille à la FESeC (Enseignement secondaire), au service juridico-administratif. Fin connaisseur des arcanes du secondaire il anime une part importante du module précité en coordination avec Sophie Geeraerts (Qualifiant), Pierre Wéry (Alternance) et Jacques Declercq (Jurys).

Qu'est-ce que ça vous fait d'assurer, depuis quelques années déjà, une formation pour agents PMS ?

Ca me fait énormément plaisir ! Je suis très heureux que la FCPL pense à la FESeC pour assurer la formation administrative « élèves » de ses agents. Je ne suis pas surpris de la demande de formation car depuis quelques années, les agents PMS interrogent régulièrement le service administratif de la FESeC, par mail ou téléphone. C'est donc joindre l'utile à l'agréable...

La dernière fois, je n'étais entouré que de charmantes dames et demoiselles !! N'y a-t-il que des femmes dans ce métier d'agent PMS ?

Le public PMS est-il différent du public enseignant ?

Nous ne donnons pas de formations aux enseignants, seulement aux Directions d'établissement et aux secrétaires de Directions. Mais le public PMS est différent, en effet !

En quoi ?

Ils sont très vite à l'aise et spontanés, ils interrompent tout le temps pour poser des questions ou donner leur avis, ils prennent un cas en exemple pour illustrer mes propos, ils aiment aussi critiquer la loi, philosopher lorsqu'ils estiment qu'il y a « non sens », ce que ne font pas aussi spontanément les autres groupes. C'est dynami-

que, vivant mais épuisant pour le formateur !

Vous animez une formation sur l'enseignement secondaire (coordonnée avec d'autres intervenants sur le qualifiant, l'alternance, les jurys...) et vous mettez les participants à l'exercice. Expliquez-nous brièvement comment vous procédez.

La réglementation est divisée en chapitres (Obligation scolaire, Conditions d'admission, etc), il y a donc une présentation théorique pour chacun d'eux mais dans la mesure du possible, j'essaie déjà d'aborder cette théorie au travers d'exemples un peu amusants. Ensuite, on réalise des exercices sur le thème abordé à l'aide de la projection du texte de loi approprié. Avec les agents PMS, c'est parfois difficile d'accéder à cette 2e partie car leurs questions posées pendant la théorie sont déjà autant d'exercices réalisés ! Et je n'ai pas beaucoup de temps pour aborder toute cette matière.

La formation que vous animez est-elle, selon vous, uniquement destinée aux « nouveaux agents » ? Les anciens connaissent-ils tout ?

Non, pas du tout. Notre réglementation évolue sans cesse et un « ancien » y trouve son compte, je crois, en découvrant de nouveaux changements et en revisitant la matière de temps en temps. Bien entendu, pour un nouvel agent, c'est parfois difficile car la matière est importante et recevoir toutes ces informations en si peu de temps peut être compliqué à digérer. Je constate que les agents vien-

SOMMAIRE

C'est vous qui le dites	1-2
Vie collective	2-3
Nouvelles en bref	4
Entre vous et moi	5
Agenda Janvier - Février	6
La pensée du mois	6

nent souvent en groupe, d'un même centre, je sais alors que les anciens combleront les zones d'ombre. Je perçois une grande solidarité entre agents pendant ces formations.

Vous insistez souvent sur le fait que vous pouvez être disponible, après la formation, pour répondre aux questions des équipes PMS. Jusqu'où devraient aller les connaissances PMS afin que les équipes ne fassent pas « tout le temps » appel à vous ?

Votre question est difficile ! A mon sens il n'y a pas de limite. Il vaut toujours mieux poser une question quand on a un doute sur un aspect législatif, car il y a de grandes chances que nous ayons déjà rencontré le cas en question et que nous ayons donc une piste de solution (même si nous n'avons pas réponse à tout car il est parfois nécessaire pour nous aussi d'en appeler à l'équipe ou à l'Administration si la réglementation est incomplète ou trop peu précise). Disons qu'il nous arrive parfois de râler lorsque nous venons de transpirer sur la rédaction d'une Communication et que les gens ne prennent pas la peine de la consulter alors que la réponse à la question s'y trouve. Mais ce n'est pas grave, nous savons bien qu'en règle générale, les gens préfèrent le contact !

Par ailleurs, je sais que certaines personnes, surtout les nouveaux, n'osent parfois pas poser leurs questions en formation. Donc si c'est plus simple pour eux de demander confirmation par mail ou téléphone par la suite, pourquoi pas ! C'est notre job ! S'ils peuvent par leur connaissance améliorer ou corriger l'orientation d'un élève lors d'un Conseil de classe ou ailleurs, c'est gagné.

Une formation avec un public mixte enseignants/agents PMS est-elle pour vous une bonne idée ?

Non car les intérêts des uns et des autres ne sont pas les mêmes. Il ne servirait à rien d'aborder la base légale relative à la conception des grilles-horaires avec des agents PMS par exemple alors qu'il s'agit d'éléments fondamentaux pour une Direction d'école et pour son secrétariat de Direction.

Quels sont vos souhaits pour le

module de l'année prochaine ?

Qu'il puisse faire à nouveau le plein ! Nous approchons doucement de la fin de la législature, il va donc certainement y avoir de nouveaux changements dans notre belle réglementation !!!

Même si les évaluations sont bonnes, il y a toujours la possibilité d'améliorer le module. Nous sommes à l'écoute des améliorations possibles.

Vie collective

Vie collective au sein des Centres PMS libres via la FCPL

Via différents groupes, dont le statut et la composition varient, les équipes PMS se retrouvent régulièrement pour aborder des questions, des thèmes propres à l'exercice du « Métier PMS ». APO, ACD et ARP sont les assemblées, CEF, CES, PMS-CEFA sont les commissions thématiques, CRM, CEduc-Santé sont les commissions transversales. A ces groupes il convient d'ajouter le SER, le Conseil général, le COF, ainsi que GREF et GRESEC. Sans omettre le Bureau qui comme « coupole » constitue le relais entre toutes les forces vives de la Fédération.

Tous ces groupes bénéficient d'une animation, souvent celle d'une équipe, de préférence via une tournante provinciale. Tous les 2 ans ces groupes rentrent un rapport d'activités et les équipes d'animation sont remplacées ou confirmées dans leur mandat.

Au terme de cette année scolaire 2012-2013 nous arriverons au bout des mandats actuels pour l'animation de ces Commissions, Assemblées, Conseils et autres groupes de travail. Ainsi que pour les mandats au Bureau (Pouvoirs organisateurs, Directions, Personnel).

Au terme de cette année scolaire, nous arriverons également au bout de 4 années d'organisation de la vie collective selon le modèle actuel.

Il conviendra, sur base des évaluations, que le Bureau, éclairé par le rapport élaboré par les Secrétaires généraux, avalise un modèle de « Vie collective » à poursuivre qui confirmera le modèle actuel, le modifiera quelque peu ou le remplacera.

Assurer cette démarche c'est rencontrer l'engagement pris dans le cadre du document « *Fonctionnement de la FCPL : d'une réflexion collective ...* ».

Aux premiers jours de ce 2^e trimestre scolaire cette démarche d'évaluation paraît encore lointaine vu qu'elle prendra place durant ce 3^e

trimestre.

Justement « paraît » lointaine : nous y serons vite !

Alors, même si au sein de ces différents groupes il reste du pain sur la planche pour « boucler l'année » nous vous invitons, dès maintenant à identifier, pointer, retenir, nous transmettre les éléments significatifs qui – pour vous, comme animateur, comme participant, comme agent PMS - seraient de nature à contribuer à cette nécessaire réflexion à avoir sur la « Vie collective » au sein de la FCPL.

Tous ces éléments, fruit de réflexions individuelles, d'équipes, voire d'Assemblées, de Commissions et autres groupes de travail seront rassemblés au niveau du Secrétariat général via vos mails ou autres courriers.

Avec le travail d'évaluation plus formelle au sein de chaque groupe, ils participeront à l'élaboration d'une « Vie collective » confirmée ou remaniée, pour les 4 prochaines années.

Au vif plaisir de vous lire !

(de préférence via mail à fcpl@segec.be)

Journée COF/CFPL

Vous étiez très nombreux à participer à la journée « Orientation » du 10 octobre 2012, organisée par le COF dans le cadre des formations programmées par le CFPL.

L'équipe du COF encouragée par ce succès souligné dans les évaluations de fin de journée, s'engage à réaliser une nouvelle journée de formation sur ce modèle.

Le thème central de cette journée concernera le « **Conseil de classe** » à partir de différentes questions liées au fonctionnement de ce Conseil, à la place du Centre PMS, au secret professionnel, à l'évaluation, à la guidance, à l'orientation etc.

L'équipe du COF finalisera le contenu et l'organisation de cette journée au cours de ce 2^e trimestre. C'est dans le courant du 3^e trimestre que vous serez plus amplement informés sur cette initiative COF/CFPL.

Orientation

Les plus « anciens » s'en souviendront, les plus « jeunes » auront été attentifs ou découvriront « la chose ».

Dans les années nonante, la FCPL a édité des « notes d'orientation » élaborées par des agents PMS réunis en groupes de travail.

Ces notes constituaient des références fondamentales (en lien avec le Charte des Centres PMS libres) à propos de thèmes comme l'orientation, le PMS en CEFA (alternance),

le rôle des équipes PMS auprès des populations issues de l'immigration, Centre PMS et situation de crise...

Ces notes sont toujours disponibles sur le site de la FCPL, rubrique « Publications ». A l'instar du bon vin, certaines de ces notes « vieillissent bien » et sont, aujourd'hui encore, très actuelles.

D'autres par contre sont « à consommer jeunes ».

La note d'orientation sur l'Orientation datait de mars 1998.

Bourrée d'éléments forts intéressants au demeurant, elle avait cependant besoin d'un relifting au vu de l'évolution des contextes.

Le GRESEC s'est employé à ce travail d'actualisation et le Bureau de la FCPL, réuni en novembre 2012 a donné son accord pour que le texte lui étant soumis devienne un document de la Fédération et remplace la version antérieure de la note d'orientation sur l'Orientation.

Vous pouvez vous procurer ce texte en téléchargement sur le site de la Fédération, en cliquant juste [ici](#).

Au vu de l'importance du thème abordé (l'Orientation) nous vous invitons à aborder ce document en réunion d'équipe dans chaque Centre PMS afin qu'il soit connu, présenté et débattu. Nous sommes persuadés que suite au travail réalisé par le GRESEC, ce document pourra servir de base à une réflexion concrète sur la manière dont chaque Centre PMS aborde, dans ses écoles, le travail d'Orientation scolaire et professionnelle.



du CFPL

L'adresse électronique pour écrire au CFPL (Conseil de Formation des Centres PMS libres) qui organise les formations continuées a été modifiée.

La nouvelle adresse : cfpl@segec.be.

Congés scolaires jusqu'en 2015

Les dates des congés scolaires pour les années 2013-2014 et 2014-2015 ont été publiées sur le site enseignement.be. Vous pouvez les obtenir [ici](#).

Renouvellement des mandats au Conseil supérieur des CPMS

Le Conseil Supérieur des CPMS est un organe consultatif qui a pour fonction d'organiser la réflexion, d'initiative ou à la demande de la Ministre, sur les questions qui concernent les centres PMS. On y retrouve des représentants des CPMS de chaque réseau, des représentants des syndicats et des représentants des associations de parents. Le précédent mandat étant arrivé à échéance, la Ministre Simonet a désigné, en décembre dernier, les membres du Conseil supérieur pour les quatre années à venir. Pour les CPMS libres, il s'agit de :

	Effectif	Suppléant
Directeur	Liliane Neveux, La Louvière	Elodie Mouyard, Auvélais
CPP	Barbara Iwaszko, Mons II	Julien Bissot, Marche I
AS	Vinciane Laruelle, Huy I	Christine Doucet, Wauthier-Braine
Infirmière	Dominique Soiron, Liège III	Hélène Leleux, Louvain-la-Neuve

Pour la FCPL (SeGEC), il s'agit de :

	Effectif	Suppléant
SeGEC	Sophie De Kuyssche, FCPL	Paul Maurissen, FCPL

En outre, lors de son installation le 11 décembre dernier, le Conseil supérieur a élu Liliane Neveux, directrice du Centre PMS libre de La Louvière, en tant que présidente pour les deux prochaines années. Félicitations à Liliane et bon vent à elle dans ses nouvelles responsabilités.

Plus d'infos sur le Conseil supérieur des CPMS (composition complète, missions, avis émis) en cliquant [ici](#).

Internet à la maison

Au bout du clic ... «le monde entier» ! Avec toutes ses richesses, mais pas sans poser de questions.

Internet, comme lire, écrire ça s'apprend. Même si c'est « facile ». Média-Animation et l'UFAPEC publient une brochure « **Internet à la maison en 10 questions** » à l'issue d'une recherche-action menée en commun.

Cette brochure, ainsi qu'une affiche liée à celle-ci, seront envoyées très prochainement, par Média Animation dans chacun des Centres PMS de notre réseau.

Soyez-y attentif !

Parce qu'au-delà des 10 questions (fondamentales) abordées, ce livret contient également plein de ressources pour « aller plus loin ». Sans doute un bon outil pour le travail d'accompagnement des jeunes, des familles et ... des enseignants.

A vous de voir !



Appel à témoins

Les équipes mobiles et les médiateurs scolaires vous connaissez ? Vous collaborez régulièrement ou de temps en temps avec eux ? Votre expérience nous intéresse.

En effet, mandatée par le Conseil supérieur des CPMS, je fais partie d'un groupe de travail chargé par Lise-Anne Hanse, directrice générale de la DGEO, de rédiger un projet de protocole de collaboration entre les services de la DGEO (dont les équipes mobiles et les médiateurs scolaires) et les CPMS. Le groupe souhaite partir d'expériences de collaboration réelles, qu'elles soient positives ou non, afin d'en dégager les conditions de réussite.

Afin que ce travail puisse aboutir sur un outil pertinent pour soutenir la collaboration entre nos Centres et ces services, je fais appel à vos témoignages. Par mail, par téléphone ou par courrier, racontez-moi votre expérience !

Sophie De Kuyssche
sophie.dekuyssche@segec.be
02/256.73.10

Le Lycée Notre-Dame du Nil, perché à 2500 mètres d'altitude sur une des mille collines rwandaises, scolarise les jeunes filles de bonnes familles désignées comme l'élite féminine du Rwanda des années 70. Près du ciel et loin des garçons, la vie au pensionnat est émaillée d'événements, d'apparence anodins, cependant sous-tendus par la

haine latente, la suspicion, la rumeur, la suffisance de certaines, le dénigrement d'autres. Dans son roman¹, Scholastique Mukasonga décrit sans langue de bois les mécanismes qui installent l'animosité entre élèves et ébranlent en quelques semaines l'ordre apparent au sein du lycée. Les jeunes filles portent dans leurs valises malveillance et aversion. Elles se haïssent, elles se craignent,



elles ont peur, elles se dénoncent, elles se sauvent. Les adultes qui les encadrent paraissent aveuglés ou éblouis, impuissants, passifs voire laxistes. On sait le tragique génocide qui a suivi ...

L'école est le reflet de la société. L'école est un lieu où peut changer la société. Si l'on n'est pas loin de la double contrainte, on est en tout cas face à un défi de taille et très passionnant: transmettre et encourager le meilleur, bannir le pire. Quand le pire devient la norme, quand la haine et l'irrationnel débarquent à l'école, il est de notre responsabilité, en tant qu'adultes, de stopper net leur progression. La fonction même de l'école l'empêche d'être un lieu de propagande. On ne peut pas éduquer ni enseigner en anesthésiant les facultés de raisonnement et de jugement.

Penser par soi-même, penser en étant conscient des influences auxquelles nous sommes tous exposés, penser en comprenant la pensée de l'autre et ses influences propres... le chemin est long pour les p'tits bouts qui arrivent à l'école. En évoluant physiquement et psychiquement hors du giron familial, ils y découvrent d'autres réalités, d'autres schémas de pensées. Si rien ni personne ne peut s'imposer comme maître absolu de l'enfant, l'école et les adultes qui en ont la responsabilité se doivent néanmoins de proposer des modèles de vie qui prônent l'ouverture, la tolérance et la réflexion. Pour assurer à nos enfants un avenir où le dialogue l'emporte sur la peur et la haine. Pour

que jamais le phénomène « Notre-Dame du Nil » ne surgisse dans nos écoles.

Sophie De Kuysche

¹ **Notre-Dame du Nil**, Scholastique Mukasonga, Gallimard, 2012 – Prix Renaudot 2012

Agenda janvier et février

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
28 Formation initiale Directions PMS	29 Formations 17 et 25 APO	30 Groupe SODEMO Formation 25 GT Bureau sur vie collective	31 GRESEC CRM	1 Formation 8 CA du CFPL
4 Formation 7 Formation Propms - Groupe 3 - J 2	5 Formation 38	6 Formation 9	7 Formation 11 ACD	8 Formation 8 Commission d'Ethique
du 11 au 15 février inclus - Congé de carnaval				
18	19 Formations 17 et 19 COF Conseil Supérieur des Centres PMS	20 Formation initiale Directions PMS	21 ARP	22 Formations 8 et 14 CA CFPL
25	26 Formation 38 Bureau de la FCPL	27 GREF	28 Commission PMS-CEFA	1 Formation 28 CEF

Janvier 2013

6

Numéro 121

Pensée du mois

« Ce que nous voyons à la télévision ou sur nos tablettes numériques, ce que nous lisons dans nos journaux, n'est pas le monde tel qu'il est, mais le spectacle médiatisé du monde.

Or, les médias ne nous rappellent pas que, chaque jour, des milliards d'êtres humains se sont aimés, ont été heureux, ont vécu en paix. On nous parlera davantage des conflits, des drames, des catastrophes, ...

Or, si le monde va mal à bien des égards, nombre d'humains se portent aussi très bien.

Nous sommes donc les spectateurs passifs d'un spectacle du monde anxiogène. »

*Frédéric Lenoir, Le Monde,
21 décembre*



**Editeur responsable : Sophie De Kuyssche
FCPL - Avenue Mounier 100 - 1200 Bruxelles**